



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

11 juillet 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue à la mairie, le 11 juillet 2017 à 19 h, sous la présidence de Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, président de la Communauté maritime et maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Léon Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

Hubert Poirier, directeur général
Jean-Yves Lebreux, greffier

Quelque quatorze personnes assistent également à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

CM1707-896

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Germain Leblanc, appuyée par M. Jean-Mathieu Poirier, il est résolu à l'unanimité des membres présents

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux
- 3.1. Approbation des procès-verbaux des séances du 6 et 12 juin 2017
4. Rapport des comités
5. Approbation des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
- 7.1. Administration



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

11 juillet 2017

- 7.1.1. Programme Supplément au loyer – Marché privé SL1
- 7.2. Finances
- 7.3. Ressources humaines
- 7.4. Services techniques et des réseaux publics
 - 7.4.1. Rapport et dépôt des soumissions – Appel d’offres n° 301– Attribution de contrat – Acquisition d’un camion de service
- 7.5. Hygiène du milieu et sécurité publique
- 7.6. Aménagement du territoire et urbanisme
 - 7.6.1. Programme d’aménagement durable des forêts – Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs – Adoption du rapport d’interventions 2016-2017 et plan d’action 2017-2018
- 7.7. Développement du milieu et des communications
 - 7.7.1. Fonds de développement des territoires : Reddition annuelle 2016-2017
 - 7.7.2. Désignation des représentants municipaux – Comité de liaison du projet de parc éolien de la dune du Nord
- 7.8. Loisir, culture et vie communautaire
- 7.9. Service de l’ingénierie, des TIC et des bâtiments
- 7.10. Réglementation municipale
 - 7.10.1. Dépôt du registre – Règlement n° CM-2017-05 décrétant des travaux de bouclage du réseau d’aqueduc dans le village de L’Île-du-Havre-Aubert et pourvoyant à l’appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût, dont un emprunt de 1 793 128 \$ remboursable en 20 ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt
- 8. Affaires diverses
- 9. Période de questions
- 10. Clôture de la séance



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

11 juillet 2017

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

CM1707-897

Approbation des procès-verbaux des séances du 6 et 12 juin 2017

Les membres du conseil ont préalablement reçu une copie des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du conseil de la Communauté maritime tenues les 6 et 12 juin 2017.

Sur une proposition de M. Richard Leblanc,
appuyée par M. Léon Déraspe,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver ces procès-verbaux tels qu'ils ont été rédigés.

RAPPORT DES COMITÉS – POINT D'INFORMATION

Le maire informe les citoyens d'un fait tragique et pour le moins surprenant. En effet des baleines se sont échouées sur la plage du Corfu à L'Étang-du-Nord.

Pêches et Océans Canada, en collaboration avec d'autres ministères, mène les opérations visant à récupérer les carcasses et analyser les causes de mortalité.

CM1707-898

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

La liste des comptes à payer pour la période du 31 mai au 4 juillet 2017 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de M. Léon Déraspe,
appuyée par M. Jean-Mathieu Poirier,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 1 182 099, 91 \$.

CORRESPONDANCE

Le maire passe en revue les points inscrits à la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire. Les membres du conseil de la Communauté maritime en ont pris connaissance et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

11 juillet 2017

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

CM1707-899

Programme Supplément au loyer – Marché privé SL1

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Finances a annoncé, lors du discours sur le budget 2015-2016, la création de 5800 nouvelles unités de logement d'ici 2019-2020 dans le cadre du programme Supplément au loyer;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a, par le décret 869-2015 du 7 octobre 2015, autorisé la mise en œuvre du programme Supplément au loyer – Marché privé (SL1);

CONSIDÉRANT QU' en vertu du paragraphe 3 du premier alinéa de l'article 3 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), la Société d'habitation du Québec a notamment pour objet de mettre à la disposition des citoyens du Québec des logements à loyer modique;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de signer une entente pour confier la gestion des unités de logement dans le cadre du programme Supplément au loyer – Marché privé – SL1 à l'Office municipal d'habitation des Îles-de-la-Madeleine;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Germain Leblanc,
appuyée par M. Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine s'engage à participer à 10 % du coût du supplément au loyer pour 100 % des unités de logement, et ce, jusqu'à concurrence du nombre d'unités admissible au programme Supplément au loyer - Marché privé – SL1;

qu'il autorise le maire, Jonathan Lapierre, et le directeur général, Hubert Poirier, à signer l'entente intervenue à cette fin avec la Société d'habitation du Québec, l'Office municipal des Îles-de-la-Madeleine et la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

SERVICES TECHNIQUES ET DES RÉSEAUX PUBLICS

CM1707-900

Rapport et dépôt des soumissions – Appel d'offres n° 301– Attribution de contrat – Acquisition d'un camion de service

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé le 4 juillet dernier, à un appel d'offres, sur invitation, relativement à l'acquisition d'un camion de service;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

11 juillet 2017

CONSIDÉRANT QU' une seule offre a été reçue, soit celle de Madeleine Automobiles au prix de 49 914 \$ excluant les taxes;

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité des soumissions et la recommandation faite par la Direction des services techniques et des réseaux publics;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 573.3.3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), la Municipalité, dans le cas où elle a reçu une seule soumission conforme, peut s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à prix moindre;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Roger Chevarie,
appuyée par M. Jean-Mathieu Poirier,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil approuve la soumission déposée par Madeleine Automobiles, au prix négocié de 49 214 \$ plus les taxes applicables;

qu'il autorise la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à signer tout document afférent à ce contrat.

Cette dépense sera financée à même le surplus du Centre de gestion des matières résiduelles.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

CM1707-901

Programme d'aménagement durable des forêts – Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs – Adoption du rapport d'interventions 2016-2017 et plan d'action 2017-2018

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a signé, avec l'ensemble des MRC de la région de la Gaspésie et des Îles et le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs, une entente relative à l'aménagement durable des forêts;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation des activités prévues au programme d'aménagement durable des forêts est rattachée à l'octroi d'une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit soumettre un rapport d'activités 2016-2017 et un plan d'action 2017-2018 et que ces documents doivent être adoptés par résolution;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Richard Leblanc,
appuyée par M. Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des membres présents



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

11 juillet 2017

que le rapport d'interventions 2016-2017 ainsi que le plan d'action 2017-2018 soient adoptés et transmis au ministère des Forêts de la Faune et des Parcs conformément aux modalités prévues à l'entente sur l'aménagement durable des forêts.

DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET DES COMMUNICATIONS

CM1707-902

Fonds de développement des territoires : Reddition annuelle 2016-2017

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine a signé, le 25 juin 2015, avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, l'entente relative au Fonds de développement des territoires;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime s'est engagée à déposer, chaque année, auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, un rapport d'activités sur l'utilisation du Fonds de développement des territoires;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Gaétan Richard,
appuyée par M. Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil de la Communauté maritime adopte la reddition annuelle du Fonds de développement des territoires des Îles-de-la-Madeleine couvrant la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017;

qu'une copie de ce document soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire conformément à l'entente.

CM1707-903

Désignation des représentants municipaux – Comité de liaison du projet de parc éolien de la dune du Nord

CONSIDÉRANT le projet d'installation d'un parc éolien de 6MW sur la dune du Nord aux Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est identifiée comme partenaire dans ce projet et que cette dernière souhaite former un comité local de liaison sur le projet de parc éolien de la dune du Nord;

CONSIDÉRANT QUE de tels comités existent ailleurs dans les territoires où la Régie est impliquée dans des projets communautaires d'énergie;

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime souscrit aux objectifs de favoriser, par la création d'un tel comité, les échanges et la transmission d'informations relatifs à ce dossier;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

11 juillet 2017

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Jean-Mathieu Poirier,
appuyée par M. Léon Déraspe,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine désigne les personnes suivantes comme représentants municipaux au sein du comité de liaison sur le projet de parc éolien de la dune du Nord :

- Serge Bourgeois, directeur de l'aménagement et de l'urbanisme
- Jean-Étienne Solomon, conseiller en stratégie – développement
- Un membre de la Commission consultative sur les enjeux énergétiques

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

CM1707-904

Dépôt du registre – Règlement n° CM-2017-05 décrétant des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc dans le village de L'Île-du-Havre-Aubert et pourvoyant à l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût, dont un emprunt de 1 793 128 \$ remboursable en 20 ans et imposant une taxe permettant de rembourser cet emprunt

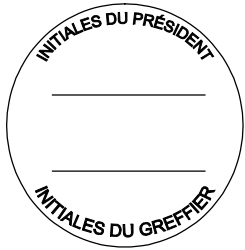
CONSIDÉRANT la procédure d'enregistrement tenue le 27 juin 2017 au bureau de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'au point de service de L'Île-du-Havre-Aubert;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de cette procédure d'enregistrement de même que le certificat de lecture de celui-ci, conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Léon Déraspe,
appuyée par M. Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine prenne acte du dépôt par le greffier du certificat du résultat de la procédure d'enregistrement relative à l'approbation du règlement n° CM-2017-05 ainsi que de l'attestation de la lecture dudit certificat par le greffier, selon les termes des articles 555, 556 et 557 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités. Ces documents sont déposés aux archives de la municipalité.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

11 juillet 2017

AFFAIRES DIVERSES

Aucun nouveau point n'est porté aux affaires diverses.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets qui ont fait l'objet d'interventions sont les suivants :

- ❖ L'acquisition d'un camion de service – Appel d'offres n° 301
- ❖ Nombre de véhicules que possède la Municipalité.

CM1707-905

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Léon Déraspe,
appuyée par M. Gaétan Richard,
il est résolu à l'unanimité des membres présents

de lever la séance à 19 h 13.

Jonathan Lapierre, maire

Jean-Yves Lebreux, greffier